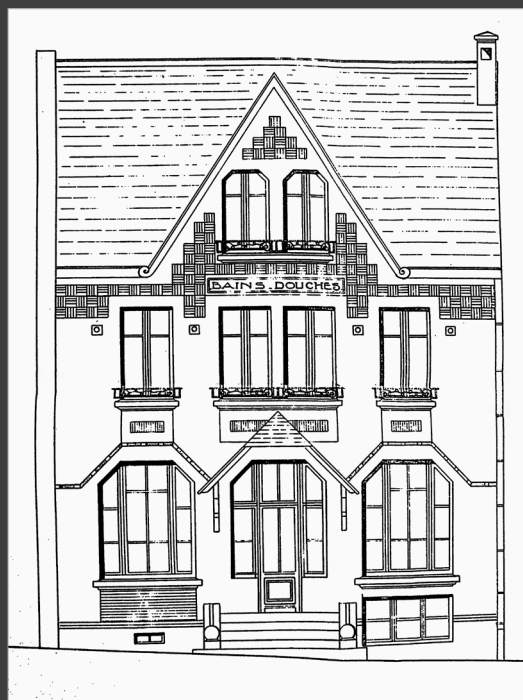




Vue générale des bains douches, photo Jacques Roger



Photo Colette Aymard



Plan général de la façade dressé par l'architecte

Architecte,
M. Raynaud, architecte à
Montluçon

Bains-douches

13, rue de la République, Boussac

1935

Le contexte

Les bains-douches ont été installés sur un terrain appartenant à la Caisse d'épargne, jouxtant ses bureaux, en centre-ville. Le projet de construction est envisagé dès le 4 juin 1918, date à laquelle le Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Boussac vote favorablement. Mais en raison de la guerre et de la pénurie d'architecte, il ne peut voir le jour.

En 1932 le projet est relancé et prend un caractère d'urgence devant les carences locales en matière d'hygiène. La Caisse d'épargne de Boussac sollicite une subvention sur le produit des jeux le 30 juillet 1932, qui est accordée le 16 novembre 1932. Elle s'élève à 114.000 frs pour un total de 342.400 frs. Les plans du 28 septembre 1932 sont réalisés par M. Raynaud de Montluçon. Le 12 octobre 1935, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, délégué au contrôle de l'exécution des travaux, constate l'achèvement de l'établissement.

L'édifice

Les bains-douches, situés sur la rue de la République, se présentent comme une simple résidence pavillonnaire de deux étages, aux façades crépies, recouverte d'une toiture à deux pans en ardoise d'Angers et sont accolés, au nord, au bâtiment de la Caisse d'épargne. Cette première partie servait de pavillon d'entrée et d'accueil pour les clients. Sur l'arrière, à l'est, complètement caché à la vue, se trouvait le bâtiment des douches proprement dit.

Le pavillon d'entrée aux soubassements en granit et aux façades en moellons est composé de trois travées, la porte située au centre donnant sur le vestibule. Les baies du rez-de-chaussée adoptent une forme trapézoïdale contemporaine. L'entrée est précédée d'un petit perron en ciment armé flanqué de deux rampants, chacun décoré d'une sphère. Elle est soulignée par un auvent à deux pans, soutenus par des aisseliers en bois. Des petits cordons de forme trapézoïdale ou droite, formés de briques pressées recouvertes d'une peinture durcissante et imperméabilisante, le silixore, de teinte bleu-vert et orange, reprennent la forme des baies, les encadrent et délimitent chaque niveau. Ce décor ponctue également le sommet de la façade par des aplats géométriques sous la toiture et au niveau du fronton. Il encadre l'inscription « Bains douches » en lettres dorées sur fond bleu azur.

Le bâtiment des douches, est de facture beaucoup plus simple, sans décoration. La maçonnerie est aussi réalisée en briques creuses. La couverture est assurée par une voûte en béton armé, chapeautée sur toute sa longueur par un lanternon sommital pour assurer un éclairage naturel maximal. Des pavés de verre, disposés sur les côtés de ce lanternon, diffusent la lumière.

Le pavillon servait à l'accueil des clients et les étages supérieurs au logement du préposé. Au premier étage se trouvaient une cuisine et deux pièces ; au second, deux chambres de 14 m², sans cheminée, mansardées, éclairées par une fenêtre donnant sur la rue.

La chaufferie de la partie bains, dans la cave, fonctionnait avec une chaudière à charbon.

La salle d'attente était très lumineuse et carrelée en grès sur 2 m de haut. Au fond, se trouvait le guichet rectangulaire. Placé au centre, il séparait la file des hommes à gauche de celle des femmes à droite. De chaque côté se trouvaient également, séparés par une demi-cloison, à gauche un escalier en chêne desservant les étages et à droite une lingerie pour le repassage du linge de toilette fourni aux clients. Dans ce dernier local a été rajouté plus tardivement un chauffe-eau électrique de 3 000 litres. Douze douches, recouvertes de carreaux émaillés blancs, se répartissaient dans cet espace avec un wc à proximité de l'entrée. Chaque cabine, très rationnelle, faisait 1,75 m de largeur sur 2,40 m de longueur. Les espaces de déshabillage étaient pourvus d'un porte-savon, d'un porte-manteaux et les portes dotées d'une ferrure en bronze poli. Les douches étaient équipées d'un mélangeur en bronze poli avec un thermostat et d'un réservoir en porcelaine émaillée.

Actualité

Le bâtiment est racheté par la municipalité à la Caisse d'épargne le 9 février 1972 pour 105 000 frs après une longue période de désaffectation. Depuis, tout l'intérieur a été réaménagé et les équipements sanitaires ont disparu pour laisser place à une grande salle. La façade a conservé son décor et son inscription "BAINS-DOUCHES". Les bains-douches ont été labellisés patrimoine XX^e siècle par arrêté du 15 février 2013.

Sources :
Archives de la commune de Boussac